

Durant vos vacances, soyez prudents lors de vos balades nature et signalez les espèces invasives que vous croiserez éventuellement en chemin.

Outre la Berce du Caucase, la Renouée du Japon, la Balsamine de l'Himalaya, le Sèneçon du Cap, une nouvelle plante invasive envahit progressivement notre territoire. Il s'agit de **l'Ambroisie à feuilles d'armoise**.

L'espèce est originaire d'Amérique du nord, mais elle est aujourd'hui très répandue dans les zones tempérées d'Europe. Repérée depuis plus de 4 ans en Belgique, elle constitue une espèce à surveiller et à gérer très rapidement. L'Observatoire Wallon de l'Ambroisie a d'ailleurs été créé grâce à l'appui d'experts de l'université de Gembloux Agro-biotech. Les missions de cette cellule sont de repérer les populations déjà bien présentes chez nous, de les gérer, de former les communes et vous informer.



Le territoire d'Yvoir est malheureusement déjà considéré comme région "très sensible", nous comptons dès lors sur vous pour nous aider à recenser celles-ci.

Outre le fait qu'elles envahissent notre biodiversité locale, des risques sanitaires sont également à prendre en compte, tout comme pour la Berce du Caucase qui occasionne de très graves brûlures.

Le pollen de l'ambroisie à feuilles d'armoise est très allergisant ; en effet quelques grains de pollen par m³ d'air suffisent à induire des symptômes chez les personnes sensibles, voire déclencher des allergies chez les personnes non allergiques auparavant.

Les symptômes d'allergie se manifestent seulement pendant la période de floraison de celles-ci. Ces plantes prolongent ainsi la « saison » des allergies au pollen de plusieurs semaines.

[Dépliant spécial concernant l'Ambroisie](#)

Nous devons tous agir afin de préserver notre biodiversité locale! Nous vous invitons donc à vous informer au sujet de toutes ces espèces invasives sur les sites dédiés à cet effet.

Vous trouverez > [ici](#) < une mine d'informations sur l'Ambroisie à feuilles d'armoise, mais également au sujet d'autres espèces végétales et animales invasives.

En suivant les liens mentionnés, vous pourrez apprendre à les identifier, à savoir que faire ou à qui les signaler. Vous pouvez également renseigner vos observations au service Environnement de la Commune : environnement@yvoir.be ou 081 610 373.

Lien regroupant tous les dépliants Berce du Caucase, Balsamine de l'Himalaya, Renouée du Japon, Bernaches du Canada, les mammifères non-indigènes rencontrés à la chasse, le frelon asiatique et les moustiques :

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/nos-publications.includehtml?IDC=5973>

MERCI pour votre aide précieuse et la préservation de notre patrimoine naturel!

Berce du Caucase



Renouée du Japon



Balsamine de l'Himalaya



Le Sèneçon du Cap

